

Dossier n°1

➤ **Le vocabulaire à l'école primaire : rappels théoriques**

➤ **Organisation de l'enseignement du lexique**

LE VOCABULAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE : RAPPELS THEORIQUES

Le **lexique** est une notion théorique : il s'agit de l'ensemble complet des mots d'une langue. Il est à distinguer du **vocabulaire** qui est l'ensemble des mots effectivement employés par une personne dans un énoncé écrit ou oral. Mais on peut employer indifféremment les termes *vocabulaire* et *lexique*, étant considérés comme synonymes, dans le langage courant.

Il est important de différencier **vocabulaire actif** (vocabulaire utilisé) et **vocabulaire passif** (vocabulaire compris) qui comprend toujours un nombre de mots beaucoup plus important.

Il existe plusieurs **listes de fréquence** établies à partir de corpus de mots plus ou moins étendus. Le ministère en fournit une sur le site Eduscol, avec plusieurs modes de classements (fréquence, ordre alphabétique, nature). L'intérêt de ces travaux réside dans le fait que tous les mots du français fondamental doivent être connus des enfants francophones. Leur apprentissage, leur maniement correct et leur mise en réseau (synonymes, antonymes, familles de mots) sont à engager dès l'école maternelle.

Le lexique se trouve au carrefour d'autres secteurs :

- la phonologie pour la prononciation,
- la morphologie pour la formation des mots,
- la sémantique pour le sens des mots,
- la syntaxe pour les catégories syntaxiques et fonctionnelles.

De plus, il convient de considérer le lexique comme un ensemble organisé : un mot n'est jamais isolé, il prend son sens par rapport à d'autres mots avec lesquels il entretient des relations de sens (homonymes, synonymes, antonymes) et des relations hiérarchiques (termes génériques). Les activités de catégorisation en fonction de différents critères constituent donc une dimension fondamentale de l'apprentissage tout au long de l'école primaire.

Les mots pleins et les mots outils :

Certains mots renvoient à une réalité et à un référent que l'on peut définir (école, bleu, ciel, chaud, gentil) : ce sont des mots « pleins » ou mots lexicaux.

D'autres comme les prépositions (à, de, par...), les articles (le, un...), les conjonctions (que...) ont également du sens mais ils n'évoquent pas une réalité. Ce sont des mots outils ou des mots grammaticaux.

La lexicologie ne s'occupe que des mots pleins.

PETIT GLOSSAIRE POUR ENSEIGNER LE LEXIQUE : ASPECTS SEMANTIQUES

Le point sur les notions afférentes au(x) sens des mots et à leurs relations sémantiques

Sens d'un mot

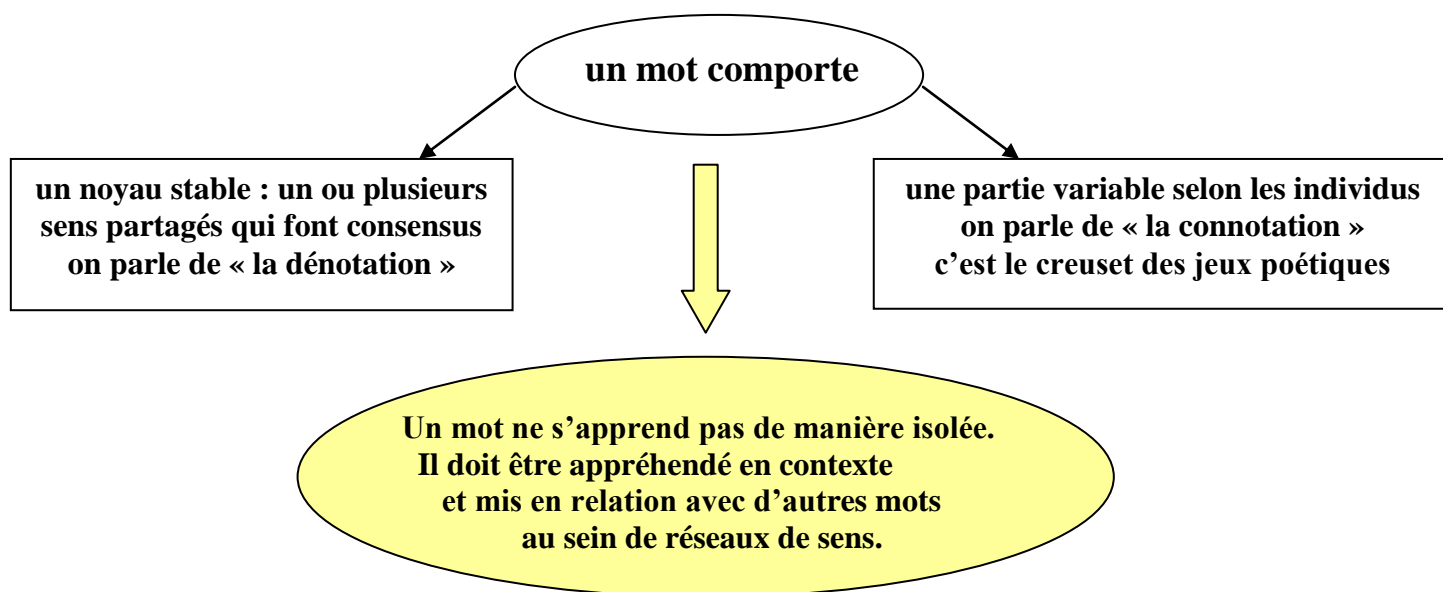
Le sens d'un mot comporte un noyau stable sur lequel tout le monde est d'accord : « la **dénotation** ».

Par exemple, le mot « mer » renvoie pour tout le monde à une vaste étendue d'eau salée.

Au delà de cette signification partagée qui fait consensus, la mer peut évoquer pour certains le froid ou la chaleur, les vacances ou le travail, des sensations agréables ou non. Cette partie variable ou « **connotation** » qui est attachée au mot est dépendante, selon les cas, de notre expérience, notre affectivité, notre imaginaire. **Les activités de création mobilisent par essence ces interprétations personnelles et subjectives.**

Par ailleurs, un mot n'est jamais isolé des autres mots de la langue et l'enseignement du lexique ne peut être réduit à « un sac de mots » constitué par compilation.

Conséquences pédagogiques : la leçon de mots entendue comme répétition et mémorisation de listes est une pratique réductrice largement insuffisante à l'école élémentaire. Ceci reviendrait à réduire le lexique à sa fonction référentielle, autrement dit à sa fonction d'étiquetage du monde. Cette approche est certes nécessaire en petite section, mais là aussi les mots doivent être appris en contexte en appui sur les réalités concrètes qui nous entourent. Elle doit être dépassée dès la moyenne section où les relations entre les mots doivent être découvertes par les activités de catégorisation (voir « Catégo » Roland Goigoux Jean-Louis Paour et Sylvie Cèbe éditions Hatier 2008



Pour que les élèves visualisent clairement les variations de sens, il est intéressant de pratiquer ce que l'on appelle une **analyse sémique**. Celle-ci est fondée sur le fait que le sens d'un mot est décomposable en unités de sens plus réduites : les sèmes (ou traits sémantiques) que l'on retrouve dans d'autres mots appartenant au même champ lexical.

Voici un exemple :

	Sème n°1 : pour s'asseoir	Sème n°2: avec un dossier	Sème n°3 : avec des accoudoirs
chaise	+	+	-
tabouret	+	-	-
fauteuil	+	+	+

La grille sémique ainsi réalisée fait apparaître chacun des traits distinctifs caractérisant un mot

Polysémie : il faut l'opposer à la monosémie. Un mot monosémique n'a qu'un seul sens (ex : orchidée, abricot, estomac. Ils sont très fréquents dans le vocabulaire technique et visent à éviter toute équivoque). **Un mot polysémique a plusieurs sens** (exemple du mot « feuille » : la feuille de l'arbre, la feuille de

papier, la feuille d'impôt, la feuille de chou). **Ceci se traduit dans le dictionnaire par plusieurs entrées numérotées.** Les différents sens d'un mot constituent son **champ sémantique**.

Conséquences pédagogiques : les enfants sont confrontés très tôt à la polysémie et il convient d'attirer leur attention sur ce phénomène (sensibilisation dès la grande section et structuration au cycle 3). A ce niveau, cette notion doit constituer « un fil rouge » à réactiver à chaque rencontre avec un mot polysémique : c'est un obstacle didactique majeur qui doit être considéré comme une priorité (voir liste des mots ordinaires polysémiques susceptibles d'être rencontrés tout au long de l'école primaire).

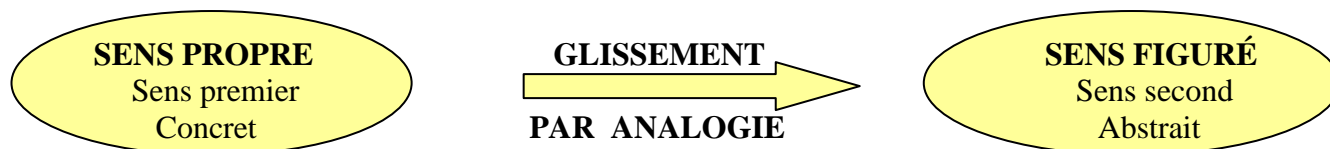
Un exemple au cycle 1 : la **mousse** au chocolat, la **mousse** du sous-bois, la **mousse** du savon, la **mousse** des coussins du coin regroupement.

Champ sémantique : il est constitué par les différents sens d'un même mot, tels qu'ils sont donnés par un article de dictionnaire.

Sens propre et sens figuré : le sens propre est le sens premier d'un mot ou d'une expression, le plus courant et le plus connu. Le sens figuré est un sens second qui ne peut être compris que dans un contexte d'emploi particulier. Le glissement entre sens propre et sens figuré est fondé sur l'analogie et la plupart du temps sur le passage du concret à l'abstrait. Cette notion est à rapprocher de la métaphore en littérature.

Exemple 1 : Le lion dévore sa proie (sens propre) / Paul dévore les livres qu'il adore (sens figuré).

Exemple 2 : Il est malade du cœur (sens propre) / J'habite au cœur de la ville (sens figuré).



Homonymie : deux mots sont dits homonymes s'ils ont le **même signifiant** (même orthographe « homographes » et/ou même prononciation « homophones ») **mais des sens totalement différents**.

Certains homonymes sont à la fois homophones et homographes : « car » conjonction et « car » autobus.

Ils peuvent appartenir à des catégories syntaxiques différentes : « le savon » / « nous savons ».

Contrairement aux mots polysémiques, les homonymes qui ont une même orthographe ont deux entrées différentes dans le dictionnaire, car ils n'ont aucun lien du point de vue du sens : par exemple « voler : se déplacer dans les airs » et « voler : s'approprier quelque chose qui ne nous appartient pas ».

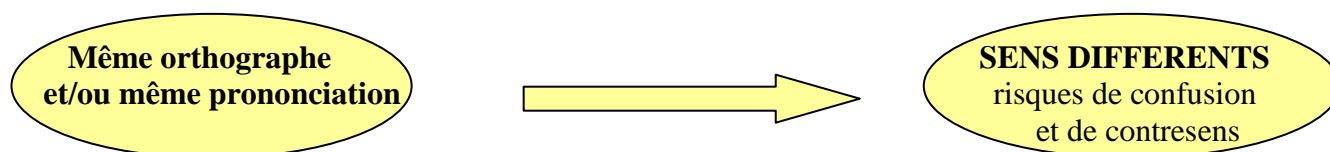
Conséquences pédagogiques : les enfants sont parfois gênés par les homophones pour comprendre un mot. Seul le contexte permet d'éclairer leur sens.

Exemple : une baguette de pain / les aiguilles du pin

Ceci constitue par ailleurs un obstacle majeur en orthographe. Il est donc important, quand on fait mémoriser les mots aux élèves, de les engager à associer systématiquement le mot écrit et l'image mentale associée. Quand je lis « pain » je pense au pain du boulanger. Le lien entre le mot écrit et sa signification se fait instantanément par « la voie d'adressage » qui mobilise mémoire verbale et mémoire sémantique. Au cycle 3, la découverte du rôle des lettres de dérivation interne est une révélation qui enthousiasme les enfants car elle donne des clés pour comprendre l'orthographe des mots et permet de montrer en quoi elle sert la compréhension.

Exemple : pain → pané / pin → pinède / il peint nous peignons

La dérivation permet de comprendre l'écriture du son dans ces trois mots et de choisir entre « in », « ain », « ein »



Synonymie : relation entre deux mots différents, de même nature grammaticale et qui ont à peu près le même sens. Les « synonymes absolus » sont très rares, sauf dans le domaine scientifique (*ictère = hépatite // homoplate = scapulaire*). **La plupart des mots ont des synonymes partiels.**

Exemple 1 : entre « peur », « crainte », « frayeur » et « terreur », il y a des différences d'intensité.

Il est intéressant de travailler sur les **échelles d'intensité** (ou échelle de précision) avec les élèves dès le cycle 2, à partir de collections de mots appartenant au même champ lexical. (voir séquence sur le mot « froid » au cycle 3.

Exemple 2 : « chaussure » et « godasse » relèvent d'un niveau de langue différent qui doit être perçu par les enfants dès la maternelle, car pour certains le langage argotique est le seul disponible dans leur milieu familial.

Exemple 3 : « délicat » et « maladif » sont synonymes dans l'expression « un enfant délicat ».

Si on parle d'un « tissu délicat », le synonyme sera alors « fragile ».

Pour « un sujet délicat » on choisira « difficile (à aborder) » ou « embarrassant ».

Antonymie : relation entre deux mots de sens contraire. Tous les mots ne possèdent pas des antonymes. On différencie les antonymes lexicaux (« grand/petit ») et les antonymes morphologiques (lisible/illisible) qui sont constitués du même radical auquel on adjoint un préfixe (in, dé, mal...)

Cette notion peut être abordée dès la maternelle, même si elle n'apparaît exigible qu'à partir du CP dans les programmes.

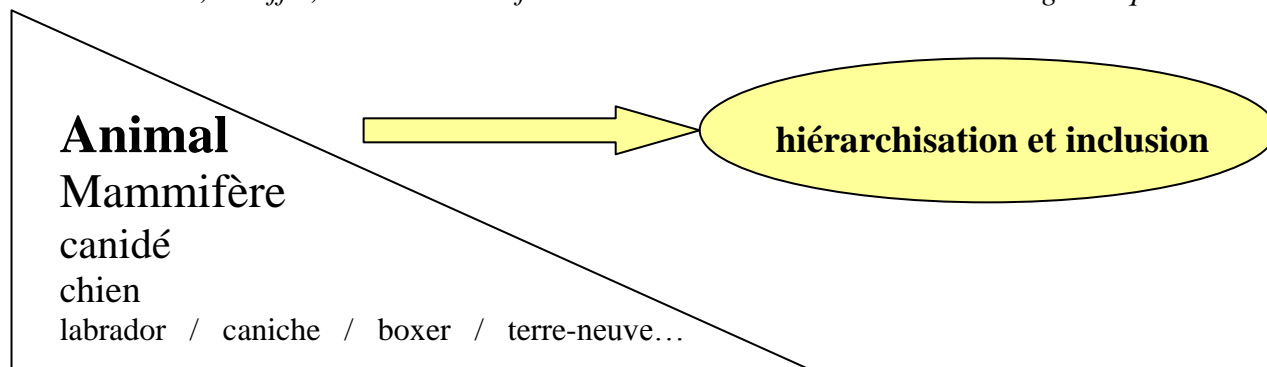
Terme générique ou « mot-étiquette » : entre les mots, il y a aussi des rapports de hiérarchie ou d'inclusion.

Exemple : « chat » et « animal ».

Le second (terme générique ou hyperonyme) est plus général et inclut le premier dans une catégorie plus large. « Chat », « chien », « poisson » partagent le même hyperonyme. Les emboîtements peuvent être multiples :

Exemple : Animal > mammifère > quadrupède > canidé > chien > labrador > Médor

Conséquences pédagogiques : dès la moyenne section il est fondamental de proposer régulièrement des activités de catégorisation. Le fait de classer des mots sur la base de propriétés communes permet d'organiser le monde et d'accéder progressivement à des catégories plus larges et donc plus abstraites. Cette notion apparaît dans les programmes de la moyenne section au CM2. Elle est requise dans l'usage du dictionnaire ; en effet, le début des définitions renvoie très souvent à un terme générique.



Vocabulaire spécifique : à l'école, chaque domaine, chaque champ disciplinaire développe un vocabulaire spécifique.

Exemple en géométrie : segment, arête, sommet, angle, diamètre...

Exemple en sciences : digestion, nutrition, isolant ou conducteur...

Exemple en histoire : vassal, suzerain, monarchie, état...

Exemple en musique : pulsation, rythme, mélodie...

Exemple en français : sujet, verbe, complément, accord...

Les mots du vocabulaire spécifique peuvent être monosémiques ou polysémiques. Dans ce dernier cas, ils peuvent se « télescoper » avec des mots d'usage courant, ce qui est source de nombreux malentendus pour les élèves.

Conséquences pédagogiques : il convient de **lister les mots à apprendre en lien dans les différents domaines** et de conduire un travail structuré pour favoriser leur mémorisation et leur réemploi. Un petit glossaire associé au résumé de la leçon permet de fixer les connaissances et doit être systématique.

La capitalisation d'un vocabulaire riche et précis est un puissant facteur de discrimination sociale. Elle est aussi fortement prédictive de la réussite future des élèves au collège. Un élève de 6^{ème} est censé engranger 6000 mots par an !

Il convient par ailleurs **d'exercer une vigilance particulière à l'égard des mots apparemment simples mais très polysémiques** : ils engendrent chez les élèves les plus faibles de nombreuses confusions voire une incompréhension totale. Or cet aspect du vocabulaire est trop peu traité de manière systématique dans les classes. Les enseignants doivent considérer ce fait de langue comme une préoccupation majeure qui traverse tous les champs disciplinaires.

Exemple 1 : « sujet » a des sens très différents en grammaire et en histoire

Exemple 2 : le mot « milieu » en sciences (écosystème) , en géographie (milieu rural), en géométrie (milieu du segment, en histoire (milieu social)...

Exemple 3 : le mot « matière » en sciences (les états de la matière) et dans l'emploi du temps de la journée de classe

Un exemple issu de : « Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école primaire » Micheline Cellier RETZ

Voir aussi « Les mots de la musique » page18

Mots	Sens en géographie	Sens courant
carte	Représentation graphique à une échelle réduite de l'espace terrestre.	Petit objet rectangulaire (carte à jouer, cartes bancaires, carte vitale, ...).
échelle	Rapport entre une dimension réelle sur le terrain et sa transcription sur la carte.	Dispositif formé de deux montants avec des barreaux servant de marches.
légende	Définition des symboles employés sur une carte.	Récit à caractère merveilleux.
lit	Fond de la rivière où circule l'eau.	Meuble destiné au coucher.
manteau	Couche de sédiments sur une plaine (manteau d'alluvions).	Vêtement à manches qui se porte par dessus les autres vêtements.
sommet	Point le plus élevé d'un relief.	Partie la plus élevée.
terrasse	Petite surface plane entre deux talus souvent construite et mise en culture par les hommes.	Prolongement d'un café ou d'un restaurant sur une partie du trottoir.

Champ lexical : on fait correspondre à une notion particulière un ensemble de mots qui sont liés par le sens. On parle aussi de champ thématique. Le champ lexical regroupe en principe des mots de même nature grammaticale. Le champ associatif admet lui, plusieurs catégories. Dans les faits, les deux termes sont souvent employés indifféremment ; c'est le cas dans les programmes de 2008.

Exemple du champ lexical de la peur :

des noms : peur, terreur, crainte, trouille, panique...

des adjectifs : terrifié, effrayé, froussard...

des verbes : terroriser, sursauter, trembler...

des expressions : chair de poule, une peur bleue, la trouille au ventre...

Conséquences pédagogiques : il est fondamental de ne pas apprendre les mots un par un mais de les inclure dans des ensembles de mots. La constitution de champs lexicaux favorise cette approche systémique du vocabulaire. Mais elle ne doit pas être la seule à privilégier : les autres réseaux de relations doivent être eux aussi être explorés (antonymes, synonymes, familles de mots...).

Les enfants découvrent ainsi que le même mot peut appartenir à plusieurs réseaux de mots.

Par exemple : le mot « loup » peut être mis en réseau avec d'autres noms de mammifères, il peut également être intégré dans la famille des animaux carnivores ou mis en relation avec des mots de la même famille (louve, louveteau). Mais il trouvera aussi sa place dans le trombinoscope des personnages de récits qui ont la particularité de faire peur et de dévorer, au même titre que l'ogre ou le crocodile .

Attention : la constitution de réseaux de mots ne doit pas être gratuite, sans projet d'utilisation en lecture ou en écriture. Par exemple, cela aura du sens pour les élèves de constituer le champ lexical du verbe « dire » parce qu'on en a besoin pour écrire un dialogue en diversifiant les « verbes de paroles ».

LE DICTIONNAIRE

① *Le saviez-vous ? Le premier dictionnaire fut conçu par Robert Estienne en 1539.*

Le dictionnaire : un outil pédagogique fondamental

Cet outil complexe est indispensable et pour accéder à son maniement aisé en fin de CM2, les élèves doivent bénéficier d'**un enseignement systématique, rigoureux et progressif**.

La connaissance de la fonction du dictionnaire se construit dès l'école maternelle, à l'âge où les enfants sont initiés à la diversité des supports de l'écrit. C'est l'usage explicite qu'en fait l'adulte en situation fonctionnelle qui assure cette découverte et un premier niveau de maîtrise des définitions des mots courants.

L'utilisation du dictionnaire nécessite l'apprentissage des règles d'utilisation et des codages spécifiques :

- maîtrise de l'ordre alphabétique : prioritaire au cycle 2, pour une recherche aisée en début de cycle 3 ;
- identification du mot vedette en gras ;
- compréhension des abréviations ;
- compréhension des définitions ;
- connaissance et utilisation de la structure des articles du dictionnaires.

Le dictionnaire : un outil central pour développer les compétences lexicales

L'exploration puis l'utilisation de plus en plus experte du dictionnaire favorise la maîtrise progressive des notions lexicales essentielles :

- le champ sémantique : différents sens d'un mot ;
- le mot générique : il est fondamental dans les définitions qui renvoient souvent à un terme plus général qui est placé en tête de la définition et complété par plusieurs traits caractéristiques. Le mot générique inclut le mot à définir dans une catégorie plus large et souvent plus abstraite (exemple : fauteuil= **siège** à dossier et à accoudoirs à une seule place) ;
- les familles de mots: repérage du radical et des processus de dérivation ;
- la synonymie et l'antonymie utilisées pour définir le mot ou élargir son usage ;
- le sens propre et le sens figuré mentionnés dans la définition ;
- la nature syntaxique et les règles de construction qui souvent ont une incidence sur le sens (ex : jouer au, du, avec, de, à...)
- les expressions courantes incluant ce mot ;
- l'étymologie.

Les différents types de définitions

Les définitions linguistiques

- définition logique ou « par inclusion » : le mot est défini par le terme générique le plus proche qui l'englobe dans une catégorie plus large (*ex : une robe est un **vêtement***)
- définition qui renvoie à un autre mot vedette défini ailleurs (ex : beauté = qualité de ce qui est beau / ex : châtaigneraie = terrain où sont plantés des châtaigniers)
- définition qui renvoie à un synonyme (interdire = empêcher quelqu'un de...)
- définition qui renvoie à un antonyme (lent = qui n'est pas rapide)

Les définitions encyclopédiques

Au-delà de l'explication du sens du mot, la définition peut apporter des informations culturelles qui complètent la connaissance du mot considéré (ex : éléments historiques, géographiques et culturels relatifs au mot « chocolat »).

La rédaction de définitions : une activité éminemment formatrice

Cet apprentissage favorise la compréhension de l'organisation du dictionnaire et son utilisation.

Il est intéressant de confronter les élèves aux différents types de définitions évoquées ci-dessus.

En début de cycle 2, la production pourra se limiter à une phrase exemple. Mais la notion de terme générique devra rapidement s'installer car elle permet d'organiser le vocabulaire sous forme de réseaux de sens. Les activités de catégorisation initiées à la maternelle favoriseront cette conquête.

LE PETIT GLOSSAIRE POUR ENSEIGNER LE LEXIQUE : ASPECTS MORPHOLOGIQUES

Le point sur les notions afférentes au(x) sens des mots et à leurs relations sémantiques

Dérivation : la dérivation consiste à ajouter à une base (ou radical) des affixes. Le préfixe est placé avant le radical (*défaire, refaire...*) ; le suffixe est placé après le radical (*classement, dentiste...*). Préfixe et suffixe peuvent se combiner autour d'un même radical (*réorganisation*). Préfixes et suffixes ne fonctionnent pas de la même façon..

PRÉFIXES	SENS	EXEMPLES ET COMMENTAIRES
<i>re- ré- r-</i>	de nouveau	<i>refaire, redire, réarranger, rabaisser, racheter...</i> • Ce préfixe est d'une très grande fréquence et permet de créer un nombre considérable de verbes, d'adjectifs et de noms.
<i>in- im-</i>	sens négatif mouvement vers l'intérieur	<i>inutile, impossible, inconfort, incapacité, impayé...</i> • Ce préfixe, qui sert essentiellement à former des contraires, présente des formes différentes suivant le radical : <i>irresponsable, illisible...</i> Il est assimilé à la consonne qui suit. • Il peut avoir le sens de <i>dans</i> : <i>importer, infiltration, interne...</i>
<i>é- ex-</i>	mouvement vers l'extérieur	<i>exporter, extraire, externe, exploser, expirer, exclure...</i> • Il peut aussi avoir le sens d'ancien : <i>un ex-président</i> .
<i>a- ac- ad- af- ap- ar-</i>	mouvement vers valeur augmentative	La préposition latine <i>ad-</i> présente plusieurs formes car le <i>d</i> s'assimile à la consonne qui suit : <i>affluer, adjoindre, accourir, apporter, arranger, assaillir, aborder...</i>
<i>dé- dés-</i>	sens négatif	<i>déplaire, désobéir, désordre, délocalisation...</i> • La forme <i>dés-</i> évite la rencontre des deux voyelles que n'aime pas le français : * <i>dé-ordre</i> est impossible.
<i>mal-</i>	négatif, mauvais	<i>maladroit, malheureux, malaisé, malhabile, malentendu...</i> • Parfois figure un trait d'union : <i>mal-aimé</i> .
<i>sou- sous-</i>	degré inférieur	Pour <i>sous</i> , le trait d'union est obligatoire : <i>sous-vêtement, sous-sol...</i> Ce préfixe sert à la formation de nombreux mots composés. • On peut trouver aussi la forme <i>sou-</i> comme dans <i>souterrain, soutenir...</i> Mais aussi la forme <i>sub</i> : <i>submerger, subordonné...</i>
<i>sur- super-hyper- ultra- archi- extra-</i>	degré supérieur préfixes intensifs	– Tous les mots (noms, adjectifs, verbes) qui s'écrivent avec le préfixe <i>sur-</i> (« au-dessus ») s'écrivent sans trait d'union : <i>suréquipement, surabondance, surévaluer, surréaliste...</i> – <i>Hyper-</i> vient du grec <i>hyper</i> , et signifie « au-dessus, supérieur à la normale » : <i>hypertrophie, hypermedia, hyperactif...</i> – <i>Archi-</i> vient du grec <i>arkhi</i> , « excellent » : <i>archiduc, archi-favori...</i> – <i>Ultra-</i> et <i>extra-</i> viennent du latin : <i>ultra-confidentiel, ultraviolet, extra-fin...</i> • Ce sont des préfixes exprimant une grande supériorité, une intensité extrême. <i>Super</i> (du latin <i>super-</i> , « au-dessus » : <i>superman, superlatif...</i>) marque un degré moindre que <i>hyper</i> : un supermarché est moins grand qu'un hypermarché. Ces préfixes peuvent être soudés, avec ou sans trait d'union. • La langue procède par couplage : <i>sur</i> et <i>sous</i> , <i>hyper</i> et <i>hypo</i> : <i>hypertension / hypotension</i> .
<i>trans-</i>	à travers, au-delà	<i>transalpin, transplanter, transgresser, transformer, transpercer, transparent...</i>
<i>pré- anté- post-</i>	antériorité temporelle postériorité	<i>pré-</i> marque l'antériorité et ce qui est préalable : <i>préachat, pré-inscription, prénatal, préavis, préjuger, préretraite...</i> <i>pré</i> et <i>anté</i> fonctionnent comme antonymes avec <i>post</i> : <i>postdater, postnatal, a posteriori</i> (l'usage du trait d'union est indécis). • Attention : <i>anté-</i> risque d'être confondu avec <i>anti-</i> qui signifie <i>contre</i> (<i>antivol, antigrippal, antipelluculaire</i>). Les formes peuvent prêter à confusion car <i>ante-</i> peut se transformer en <i>anti-</i> : <i>antidater</i> (mettre une date avant), <i>antichambre</i> (qui précède la chambre).

Extrait de « *Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école primaire* » Micheline Cellier Editions RETZ

Principaux suffixes à étudier au CM1-CM2

Extrait de « *Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école primaire* » Micheline Cellier Editions RETZ

> La suffixation nominale

SUFFIXES	SENS	EXEMPLES ET COMMENTAIRES
-tion -ation -ition	action ou résultat de l'action	<i>observation, explication, punition, correction, invention...</i> -tion, -ation, -ition : il s'agit du même suffixe qui prend des formes différentes suivant le radical sur lequel il se greffe. • Toujours des mots féminins !
-ment	action ou résultat de l'action	<i>hurlement, parlement, enlèvement, frémissement, châtiment...</i> • Toujours des mots masculins !
-age	action ou résultat de l'action, réunion d'objets de même espèce, collectif	<i>jardinage, balayage, coloriage, lavage, ramassage, assemblage, démaquillage, affichage... feuillage, plumage...</i> • Toujours des mots masculins !

On peut aussi étudier les suffixes suivants qui ont des sens faciles à repérer.

SUFFIXES	SENS	EXEMPLES ET COMMENTAIRES
-et -ette -ot -otte	diminutif	<i>bracelet, livret, coffret... fleurette, fillette, fourchette... Pierrot, pâlot, menotte, boulotte...</i> • D'autres diminutifs : -on (<i>chaton, moucheron</i>), -eau (<i>chevreau</i>), -ille (<i>brindille</i>), -elle (<i>ruelle</i>)
-esse -ise -itude -té et -ité -eur	suffixes désignant une qualité	<i>gentillesse, hardiesse, gourmandise, bêtise, franchise, exactitude, incertitude, amitié, propreté...</i> • Ces noms sont toujours féminins ! <i>blancheur, lenteur, longueur, laideur, bonheur...</i> • Ce suffixe -eur s'ajoute à des radicaux d'adjectifs.
-er / -ère -ier / -ière* -eur / -euse -ateur / -atrice -isseur / -isseuse -icien / -icienne -iste -logue	noms de métiers	<i>boulangier / -gère ; fermier / -ière ; serveur / -euse ; cultivateur / -trice ; blanchisseur / -sseuse...</i> • Les verbes du 1 ^{er} groupe sélectionnent le suffixe -eur et sa variante -ateur ; les verbes du 2 ^e groupe préfèrent la variante -isseur. <i>technicien / -cienne, esthéticien, mécanicien...</i> <i>spécialiste, documentaliste, archiviste, dentiste...</i> • -iste est concurrencé par le suffixe -logue : <i>archéologue, cardiologue, dermatologue...</i>
-ain -ais -ois -éen -ien	noms d'habitants ou adjectifs géographiques	<i>Tibétain, Africain, Américain... Français, Martiniquais... Chinois, Suédois... Européen, Coréen... Algérien, Cambodgien...</i> • D'autres : -an (<i>Catalan</i>), -on (<i>Breton</i>), -al (<i>Provençal</i>), -in (<i>Argentin</i>), -ard (<i>Savoyard</i>)... • Les termes formés ainsi sont aussi bien des noms que des adjectifs.

> La suffixation adjectivale

Trois suffixes sont prioritaires :

SUFFIXES	SENS	EXEMPLES ET COMMENTAIRES
-able	exprime une possibilité	<i>redoutable, mangeable, skiable, adorable, navigable...</i> • Ce suffixe ne construit que des adjectifs. Le sens peut être passif : « skiable : qui peut être skié ». • Il reste productif et sert à créer de nouveaux mots : <i>exonérable, administrable...</i> • Même si la forme en -able est la plus représentée, on trouve d'autres formes : -ible (<i>paisible</i>) et -uble (<i>soluble</i>).
-al / -ale -el / -elle	signifie « qui appartient, qui se rapporte à l'objet exprimé par le radical »	<i>magistral, amical, rural, glacial, grammatical...</i> <i>exceptionnel, naturel, paternel, manuel, pluriel...</i>

Famille de mots : c'est l'ensemble des mots dérivés, par suffixe ou par préfixe à partir d'un même mot-souche. Les mots d'une même famille ont un lien du point de vue de la forme : ils ont tous le même radical, même s'il subit parfois quelques modifications. Ils ont également un lien du point de vue du sens.

Ex : terre, terrain, terreau, terrier, terrestre, sous-terrain, territoire, terroir, enterrer, déterrer, terrarium...sont des mots de la même famille mais « terrible » n'en fait pas partie car il n'a aucun lien de sens avec « terre »

Conséquences pédagogiques

La dérivation est une notion très intéressante à travailler à l'école :

> pour l'orthographe :

- il y a des constantes au sein d'une même famille (ex : les mots de la même famille de « terre » s'écrivent tous avec deux r.)
- la connaissance des affixes facilite elle aussi leur orthographe correcte. Pour cela, il est utile dès le CE1 de constituer des fiches récapitulatives autour d'un préfixe ou d'un suffixe (par exemple une liste de mots qui contiennent le suffixe « ment » : *lentement, rapidement, heureusement...*) p. 189/192

> .pour comprendre le fonctionnement du lexique : à partir d'un seul mot, on peut obtenir un nombre considérable d'autres mots et ceci nous aide pour les comprendre et pour les orthographier.

Mots composés : on distingue composition « populaire » et composition « savante ».

- Composition populaire : dans ce cas, tous les mots qui entrent dans la composition du mot sont autonomes et ont un sens propre. Leur rapprochement crée un sens nouveau que seul le rapprochement des deux termes peut générer. Leur forme peut être diverse ; ils peuvent être :
 - soudés (*portefeuille*)
 - avec une apostrophe (*presqu'île*)
 - avec un trait d'union (*timbre-poste*)
 - séparés (*petit pois, bande dessinée*)
 - reliés par une préposition (*noix de cajou*)
- Composition savante : il s'agit là des mots formés à partir de la combinaison de racines grecques ou latines (thermomètre, géothermie, géologie / carnivore, herbivore / bibliothèque, discothèque...)
- Les mots valises : ce sont des néologismes créés à partir de deux termes déjà existants, avec généralement une suppression de syllabe.
Ex : photocopillage (photocopie+pillage)

Au plan pédagogique : les programmes ne mentionnent pas l'étude systématique des mots composés. Cependant, leur rencontre en littérature ou dans les différents champs disciplinaires appelle naturellement un commentaire (séance intégrée) qui participe à développer chez les élèves la curiosité et le goût des mots.

Etymologie et emprunts : c'est le processus par lequel une langue s'enrichit en prenant des éléments à d'autres langues :

- les langues anciennes : le latin qui constitue l'héritage majeur de la langue française. Le français a aussi emprunté au grec de nombreux termes médicaux. Il existe aussi des emprunts d'origine germanique (550 mots environ) relatifs au vocabulaire guerrier, aux sentiments et à la vie rurale.
- les langues modernes : 4200 mots sur les 35 000 mots courants de la langue française seraient d'origine étrangère. Il s'agit par ordre d'importance de l'anglais, de l'italien, de l'arabe, de l'allemand, de l'espagnol, mais aussi du hollandais, du perse, des langues asiatiques, slaves et africaines, sans oublier les langues régionales.

Au plan pédagogique : les programmes ne mentionnent pas l'étude des aspects historiques de notre langue. Cependant, il est intéressant de sensibiliser les élèves au fait que la langue évolue et se nourrit d'emprunts. C'est d'ailleurs une dimension de la langue qui les passionne et qui peut être reliée avec l'orthographe, car elle explique certaines « bizarreries ».

**Repères à l'usage du maître
permettant d'apprécier le degré de maîtrise d'un mot par l'élève**

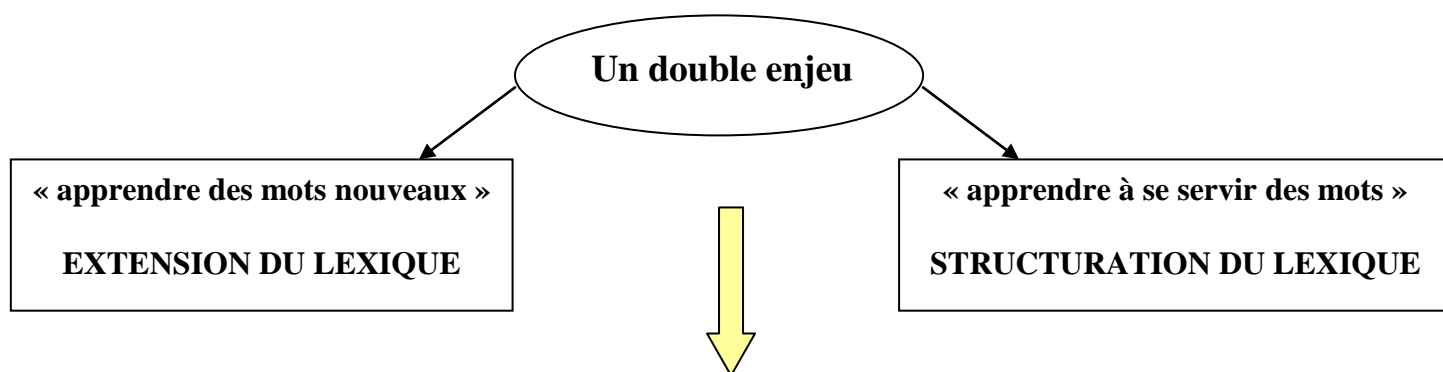
	Indicateurs	Exemples
Niveau 1	L'élève désigne (l'objet, l'image correspondants) ou mime (dessine dans l'espace ou fait le geste).	<i>Si on demande à un enfant de cycle 1 ce qu'est un marteau il fait mine d'enfoncer un clou. Si on demande à un enfant de cycle 3 de définir ce qu'est l'atmosphère, il montre le ciel ou tout ce qui l'entoure.</i>
Niveau 2	L'élève donne la fonction (« c'est pour... »).	<i>Si on demande à un enfant de 7 ans ce qu'est une cafetière, il répond « c'est pour faire le café »</i>
Niveau 3	L'élève donne un exemple correspondant à son vécu.	<i>Si on demande à un élève ce que veut dire « grelotter », il répond « c'est quand on a froid »</i>
Niveau 4 <i>Fondé sur les relations linguistiques entre le mot vedette et sa définition (cf page 6)</i>	L'élève donne une phrase exemple en reprenant le mot ou un mot de sa famille	<i>« La liberté, ça veut dire qu'on est libre »</i>
	L'élève donne un synonyme.	<i>« Généreux, ça veut dire qu'on est gentil »</i>
	L'élève s'appuie sur un contraire.	<i>« Dynamique, ça veut dire qu'on n'est pas fatigué »</i>
Niveau 5	L'élève évoque une situation fictive en quelques phrases qui justifient le sens.	<i>« Lorsqu'on dit à quelqu'un qu'il va avoir quelque chose, qu'il faut qu'il attende... Lui, il est pressé. On dit qu'il est impatient. »</i>
Niveau 6	L'élève donne un terme générique	<i>« Un acacia, c'est un arbre »</i>
Niveau 7	L'élève donne un terme générique avec des précisions : une définition proche de celle du dictionnaire	<i>« Un acacia est un arbre à feuilles composées, ovales dont les branches portent des piquants »</i>

Ces différents niveaux révèlent au maître la représentation que se fait l'élève de la signification d'un mot ; celle-ci est directement corrélée à ses compétences cognitives mais aussi à la nature du mot concerné. Les mots abstraits seront maîtrisés plus tard au niveau 7.

La capacité à donner une définition est la compétence finale toujours la plus difficile à acquérir. L'enseignement du lexique vise à construire progressivement cette compétence.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DU LEXIQUE

« Le lexique : un enseignement raisonné et systématique qui écarte les approches accidentelles »



Trois modalités de mise en oeuvre complémentaires :

- des séances intégrées
- des séances spécifiques
- des activités ritualisées

➤ **Séances intégrées** : « il s'agit d'apprendre des mots en faisant autre chose : des mathématiques, des sciences, de la littérature, des arts, de l'histoire... »

Les séances intégrées donnent du sens à l'apprentissage du vocabulaire car il est appréhendé en contexte. Elles ont pour but le **repérage de mots nouveaux** par les élèves, mots qui auront tous été identifiés par le maître en amont lors de la préparation de la séquence.

Ces séances favorisent la **compréhension des mots nouveaux** qui sont découverts puis utilisés dans leur environnement sémantique.

Elles donnent du sens à l'apprentissage et visent à terme le **réinvestissement des mots appris** dans les situations de communication orale, de lecture ou d'écriture intégrées aux différents domaines ou champs disciplinaires.

Attention ! Si la question du lexique doit être présente dans tous les domaines, il ne s'agit pas pour autant de faire passer au second plan les objectifs spécifiques relevant de chaque champ disciplinaire.

A cet effet, les séances de vocabulaire intégrées à la leçon de géographie, d'histoire doivent être très courtes et l'exploration approfondie des nouveaux mots repérés sera conduite dans le cadre de séances spécifiques incluses dans l'horaire de français.

Question/réponse : est-il pertinent de proposer aux élèves le recours systématique au dictionnaire pour vérifier le sens des mots inconnus rencontrés en situation de lecture ?

Cette pratique courante pénalise lourdement les élèves les plus fragiles qui perdent le fil de la lecture dès lors qu'il y a rupture de l'activité. Pour dépasser cet obstacle, deux solutions sont envisageables :

- 1/ travailler sur les mots nouveaux en amont de la lecture : l'élaboration d'un glossaire ou de notes de bas de page éviteront les va-et-vient entre le texte et le dictionnaire, en cours de lecture ;
- 2/ développer la capacité à inférer le sens des mots inconnus en utilisant le contexte ou des mots connus de la même famille. Les élèves doivent être régulièrement entraînés à cela, pour progresser dans la compréhension globale des textes lus. Dans ce cas, la vérification du sens dans le dictionnaire interviendra a posteriori pour valider les premières hypothèses de sens.

➤ **Séances spécifiques :** « Il s'agit de travailler sur les mots qui ont été découverts en contexte, pour affiner leur compréhension et comprendre leur fonctionnement et leurs relations, sur les plans sémantique et morphologique. »

Ces séances s'inscrivent dans la **démarche réflexive** préconisée dans le cadre de l'étude de la langue. Elles incluent la **mémorisation du vocabulaire** travaillé.

**Les séances spécifiques sont des séances structurées
et référées à des objectifs précis dans le champ du lexique.**

Elles visent selon les cas :

1. **la compréhension de la construction des mots :** famille de mots / radical et affixe/ mots composés/ caractéristiques syntaxiques (ex : construction des verbes) ;
2. **l'acquisition du sens des mots :** sens d'un mot, différents sens d'un mot, sens propre et figuré, vocabulaire spécifique lié aux disciplines ;
3. **l'élaboration de définitions ;**
4. **l'exploration des différentes relations de sens entre les mots appris :**
 - synonymes,
 - antonymes,
 - homonymes,
 - terme générique / terme spécifique,
 - champ lexical,
 - registre de langue,
 - échelle de valeur.
5. **l'entraînement à l'utilisation aisée du dictionnaire.**

➤ **Séances ritualisées** « Il s'agit de rebrasser régulièrement les connaissances et compétences travaillées dans le cadre des séquences, pour assurer leur stabilisation. En particulier, les mots appris doivent être rencontrés de nombreuses fois avant de passer définitivement dans le vocabulaire actif. »

- **Exercer, automatiser des procédures, mémoriser définitivement les mots appris**

Exemple 1 : trouver le sens d'un mot inconnu en appui sur le contexte ou des mots de la même famille ;

Exemple 2 : choisir parmi les différents sens d'un mot celui qui correspond à la phrase, au contexte ;

Exemple 3 : trouver le mot correspondant à une définition donnée (entraînement sur le vocabulaire spécifique rencontré dans les différents domaines) ;

Exemple 4 : mémoriser des définitions

Exemple 5 : mémoriser les codes utilisés dans les définitions du dictionnaire (abréviations, numérotation des différents sens d'un mot polysémique, repérage de l'exemple...)

- **Réactiver à distance l'apprentissage (entretien des acquis)**
- **Réinvestir et transférer à d'autres exemples, situations et contextes**

Question/réponse : quel rôle assigner au manuel pour enseigner le vocabulaire à l'école ?

Intérêt : le manuel propose aux maîtres des démarches pour conduire les séances spécifiques (découverte d'une notion) et met à disposition une « banque » d'exercices d'entraînement.

Limites : la plupart des manuels accordent une part trop importante à la morphologie (règles de construction des mots) et à l'utilisation du dictionnaire. Ceci se fait au détriment de l'extension du lexique, d'un travail sur le sens précis des mots et les différentes relations de sens qu'ils entretiennent.

Par ailleurs, les séquences proposées risquent d'être déconnectées des apprentissages en cours. Les élèves les plus fragiles ne font pas le lien entre la leçon sur les différents sens d'un mot vue en période 1 et les obstacles rencontrés dans la lecture littéraire du moment (or la polysémie des mots est souvent source de contresens en lecture). Ces liens entre « la leçon de vocabulaire » et les activités de lecture doivent donc être régulièrement explicités pour « roder » les élèves au réinvestissement de leurs connaissances.

Recommandations

- Les enjeux de l'apprentissage du lexique doivent aller bien au-delà de la « mécanique du code » ;
- Le souci d'étendre le vocabulaire des élèves doit être constant et faire l'objet d'une programmation réfléchie tout au long de l'école élémentaire ;
- Une attention particulière doit être accordée tout au long de la scolarité à tous les mots usuels très polysémiques qui constituent des obstacles majeurs pour la compréhension en lecture. (voir liste proposée page)
- Une séquence ne suffit pas pour maîtriser une notion : il conviendra de retravailler chaque année les objectifs visés à l'école primaire, à condition de s'appuyer sur ce qui a été vu, de choisir des entrées différentes et d'augmenter le niveau d'exigence. On ne peut raisonnablement refaire le parcours à l'identique. C'est la meilleure façon de démotiver les élèves et de compromettre l'efficacité en entretenant chez eux le sentiment de « déjà vu ».
(voir exemple de progression spiralaire en cycle 3 « champ lexical du froid »)

En résumé...

> **des séances intégrées** pour découvrir et réinvestir des mots nouveaux dans tous les domaines disciplinaires. L'extension et la structuration du lexique doit être une préoccupation constante. Les élèves apprennent des mots nouveaux chaque semaine en lien avec les différents apprentissages.

> **des séances spécifiques, séances longues et massées**, pour affiner la compréhension des mots, travailler sur leur construction et structurer leurs relations (classer, hiérarchiser et mettre en réseau des mots connus) ;

> **des activités ritualisées, séances courtes et filées**, pour exercer, entretenir et stabiliser les acquis, assurer la mémorisation des mots (leurs sens et leurs usages).

Des principes d'action, des règles d'efficacité

L'efficacité de l'enseignement du lexique tient pour partie à :

> **l'équilibre et l'articulation bien pensés entre ces trois modalités** qui sont complémentaires.

> **la programmation concertée des apprentissages** au sein de l'équipe de cycle.

Voir dans dossier n°2 « Propositions de programmations aux cycles 2 et 3 »

> **de multiples rencontres doivent être organisées pour stabiliser les acquis lexicaux.**

Les décisions doivent être négociées et partagées et les outils de communication clairement établis.

Chaque maître doit être en capacité de dire sur quel corpus de mots il a travaillé et comment il a travaillé ; ceci est indispensable pour que le maître qui lui succède fonde son enseignement sur la base des acquis antérieurs des élèves.

Ce dernier point pose la **question fondamentale des traces des apprentissages lexicaux** : sous quelle forme les organiser pour le maître comme pour les élèves ?

Voir dans dossier n°4 « Le carnet de mots »

Comment favoriser la mémorisation orthographique des mots appris ?

Apprendre à mémoriser un mot doit faire l'objet d'un apprentissage. Il convient à cet effet d'organiser des séances de mémorisation de mots ; l'ardoise constitue un outil pertinent pour conduire ces activités.

Quelques éléments de méthodologie à enseigner aux élèves :

- Observer le mot à mémoriser et/ou écouter la suite des lettres qui le composent ;
- L'écrire « dans sa tête » (formation d'une image mentale) ;
- L'épeler sans modèle ou l'écrire sur l'ardoise ou tout autre support, pour vérifier « qu'on l'a bien dans sa tête » ;
- Faire des remarques sur sa construction, son histoire, repérer des irrégularités ;
- Revoir régulièrement le mot en appui sur le cahier de mots et se le remémorer à distance de l'apprentissage. Remarque : l'image orthographique et le sens du mot doivent être mémorisés ensemble. C'est pourquoi le mot sera toujours accompagné d'une phrase exemple qui en fixera le sens.
- Vérifier régulièrement la stabilité des acquisitions (dictée de mots mais aussi production de phrases incluant les mots appris, définitions de mots et jeux littéraires).

Exemple de démarche pour enseigner le vocabulaire

Quatre enjeux d'importance égale président à l'enseignement du vocabulaire :

- les mots que les enfants comprennent déjà (vocabulaire passif) doivent être utilisés par eux avec précision et passer ainsi dans leur vocabulaire actif ;
- de nouveaux mots sont découverts, le(s) sens en est (sont) maîtrisé(s), et ces mots, par l'utilisation fréquente et régulière intègrent le lexique actif ;
- le lexique et les notions inhérentes à la construction, la classification, la comparaison des mots sont maîtrisés (famille, synonyme, antonyme, sens propre et sens figuré, expressions avec....)
- l'utilisation du dictionnaire devient aisée : aussi bien pour trouver un mot que pour « décortiquer » l'article.

Séances intégrées à toutes les disciplines (lecture, histoire, géographie, sciences, éducation artistique, EPS...)

Commentaires et étapes	Exemples
<p>Les compétences et les notions visées dans toutes les disciplines génèrent l'émergence d'un lexique particulier. Et ce contexte permet une première approche du sens des mots. Certains de ces mots sont les points d'ancrage de la notion et de la compréhension (mots-clés), d'autres sont de moindre importance mais demeurent un enrichissement lexical et culturel.</p> <p>Ces mots, apparus dans une autre discipline que celle dévolue au vocabulaire, feront l'objet de séances d'apprentissage spécifiques.</p>	<p>Séquence sur « seigneurs et paysans »</p> <p><u>Mots-clés</u> : Seigneur, fief, protection, tournoi Paysan, serf, vilain, taxes, corvées Féodalité</p> <p><u>Enrichissement lexical et culturel</u> : Donjon, tour, rempart, meurtrière, douves, pont-levis, armure, heaume...</p>

Séances spécifiques d'apprentissage

1 – Hypothèses sur le sens des mots à partir du contexte dans lequel ces mots sont apparus	
2 – Utilisation du dictionnaire pour vérifier ces hypothèses ; reformulations orales de la définition du dictionnaire ; apports et étayage du maître notamment en Grande Section	Essais de définition des mots qui ont été découverts par l'image (vocabulaire relatif au château)
3 – Rédaction de la définition (emploi d'un terme générique) et de phrases-exemples	Donjon : <u>tour</u> principale qui dominait le château
4 – Extension vers une compétence lexicale ; chaque séance traitera d'une compétence particulière : <ul style="list-style-type: none"> - recherche de synonymes (échelle d'intensité et grille sémique) - recherche d'antonymes - recherche de mots de la même famille - recherche des différents sens d'un mot - recherche d'expressions 	<p>Château, forteresse, citadelle, fort</p> <p>Château, châtelain, castelet...</p> <p>Tour</p> <p>Tour de force, chacun son tour, plus d'un tour dans son sac</p>
5 – Trace écrite dans un outil de l'élève (cahier, carnet de mots) réservés aux mots étudiés classés par thème ou mis en réseau (listes de mots, paires opposées, constellations, organisation hiérarchisée (inclusion successive). Une page, un réseau de mots peuvent être régulièrement complétés.	<p>Titre : les mots relatifs au château</p> <p>Mot</p> <p>Définition(s)</p> <p>Phrases-exemples</p> <p>Autres mots dans le thème, dans la même catégorie, dans le même réseau.</p>
6 – Mise en mémoire <ul style="list-style-type: none"> - les mots et leur image orthographique - la ou les définitions - une ou des phrases-exemples 	<p>Ecrire le mot sur le cahier de brouillon à partir d'une définition, d'une image, du mot épelé</p> <p>Replacer le mot dans la phrase-exemple où le mot est masqué</p>
7 – Exercices d'entraînement <ul style="list-style-type: none"> - associer mot et définition - compléter des phrases lacunaires (autres que les phrases-exemples) - rédiger des phrases-exemples - utiliser les mots d'un thème dans une rédaction (contrainte d'écriture) 	<p>Décrire une image de château –plusieurs châteaux sont proposés, le texte doit permettre d'associer la bonne image-</p>

Séances ritualisées	
Ce sont des séances courtes, fréquentes, régulières où l'on réactive les connaissances et l'utilisation des mots en prenant appui sur le cahier de mots	
Rappel des circonstances dans lesquelles ces mots sont apparus dans la vie de classe	Evocation (images mentales) de ce que nous avons fait et dit sur les châteaux forts
Evocation de la définition jusqu'à formulation correcte avec terme générique	Passer de « c'est la plus haute tour du château » à « tour haute et imposante, au centre du château où résidait le seigneur »
Production de phrases ou mises en contexte	Un croquis d'un château ou l'évocation de l'attaque du château...

Repères pour le maître permettant d'apprécier le degré de maîtrise d'un mot

	Indicateurs	Exemples
Niveau 1	L'élève désigne (l'objet, l'image correspondants) ou mime (dessine dans l'espace ou fait le geste).	<i>Si on demande à un enfant de cycle 1 ce qu'est un marteau il fait mine d'enfoncer un clou. Si on demande à un enfant de cycle 3 de définir ce qu'est l'atmosphère, il montre le ciel ou tout ce qui l'entoure.</i>
Niveau 2	L'élève donne la fonction (« c'est pour... »).	<i>Si on demande à un enfant de 7 ans ce qu'est une cafetière, il répond « c'est pour faire le café »</i>
Niveau 3	L'élève donne un exemple correspondant à son vécu.	<i>Si on demande à un élève ce que veut dire « grelotter », il répond « c'est quand on a froid »</i>
Niveau 4 <i>Fondé sur les relations linguistiques entre le mot vedette et sa définition (cf page 6)</i>	L'élève donne une phrase exemple en reprenant le mot ou un mot de sa famille	<i>« La liberté, ça veut dire qu'on est libre »</i>
	L'élève donne un synonyme.	<i>« Généreux, ça veut dire qu'on est gentil »</i>
	L'élève s'appuie sur un contraire.	<i>« Dynamique, ça veut dire qu'on n'est pas fatigué »</i>
Niveau 5	L'élève évoque une situation fictive en quelques phrases qui justifient le sens.	<i>« Lorsqu'on dit à quelqu'un qu'il va avoir quelque chose, qu'il faut qu'il attende... Lui, il est pressé. On dit qu'il est impatient. »</i>
Niveau 6	L'élève donne un terme générique	<i>« Un acacia, c'est un arbre »</i>
Niveau 7	L'élève donne un terme générique avec des précisions : une définition proche de celle du dictionnaire	<i>« Un acacia est un arbre à feuilles composées, ovales dont les branches portent des piquants »</i>

Ces différents niveaux révèlent au maître la représentation que se fait l'élève de la signification d'un mot ; celle-ci est directement corrélée à ses compétences cognitives mais aussi à la nature du mot concerné. Les mots abstraits seront maîtrisés plus tard au niveau 7.

La capacité à donner une définition est la compétence finale toujours la plus difficile à acquérir.

L'enseignement du lexique vise à construire cette compétence.

**Un élément de la préparation du maître
le recensement du vocabulaire des différents domaines**

Un exemple : Les mots de la musique

➤ **Les instruments de musique de l'école**

Nom de l'instrument	Matière	Geste	Son
Bâton de pluie	Bois	Secouer ou renverser	Son continu
Claves	Bois	Taper	Son bref
Couronne de cymbalettes	Métal	Taper ou secouer	Sons brefs
Cymbales	Métal	Taper	Son long
Flûte à coulisse	Plastique	Souffler	Son bref ou long sirènes
Grelots	Métal	Secouer	Sons brefs
Guiro	Bois	Gratter	Sons longs
Maracas	Bois ou plastique	Secouer	Suite de sons brefs
Métallophone ou carillon	Métal	Taper ou glisser avec des baguettes	Sons longs accordés
Tambourin	Peau ou plastique	Taper avec les mains ou avec des baguettes Frotter, gratter, tapoter avec les mains	Sons brefs ou longs selon le geste
 Tubes résonnants à un ou deux tons	Bois	Taper avec une baguette	Sons brefs accordés
Wood block	Bois	Taper avec une baguette	Sons brefs accordés
Xylophone	Bois	Taper ou glisser avec des baguettes	Sons brefs accordés Sons brefs accordés

Il s'agit des instruments les plus courants. Pour les autres, on procède de la même façon.

A l'école maternelle, on nomme les instruments, les gestes, on classe les instruments par familles : selon leur matière, leur résonance. On fabrique des imagiers ou des cartes pour reconnaître et nommer les instruments. On utilise les cartes pour réaliser des codages.

*On recherche différents gestes possibles : **taper, frotter secouer, gratter, tapoter, souffler, glisser.***

➤ Les différents regroupements utilisés dans les productions de la classe

Le jeu d'un seul musicien : **soliste**

Le jeu à deux : **duo**

Le jeu à trois : **trio**

Le jeu en petit groupe, le plus souvent par famille (les claves, les triangles...)

Le jeu en grand groupe : **l'orchestre.**

Le vocabulaire spécifique est introduit progressivement et sera réinvesti dans les séances d'écoute musicale.

➤ Les paramètres du son : ils sont utilisés en production et dans les activités d'écoute.

L'intensité : fort, moyennement fort, pas fort

Fort, moyennement fort, piano

Le tempo : (c'est la vitesse de la pulsation) **lent, modéré, rapide.**

Le timbre : c'est ce qui caractérise un instrument et permet de le reconnaître, on l'utilise quand on joue par famille.

La hauteur : les petites percussions font des sons de hauteur indéterminée ou difficiles à classer. Les métallogones, carillons, xylophones, flûte à coulisse, claviers numériques, permettent de faire découvrir et utiliser les variations de hauteur.

La durée : ce paramètre est développé dans le premier tableau. On peut l'utiliser pour regrouper les instruments selon la durée de leur vibration.

➤ Structure du morceau

Dans les productions de la classe comme dans les activités d'écoute, on structure l'enchaînement des différents éléments musicaux :

- Les instruments jouent les uns après les autres : **succession ou alternance.**
- Deux ou plusieurs instruments jouent en même temps : **superposition ou simultanéité.**

Le codage permet de visualiser l'alternance ou la simultanéité. (cf exemple de codage ou musicogramme)

NOTIONS A ENSEIGNER ET REPARTITIONS DU CYCLE 1 AU CYCLE 3

Outil et notions	Compétences exigées des élèves	Progressions par classe							
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Outil : dictionnaire	Première familiarisation avec le dictionnaire.				●	●			
	Ranger des mots par ordre alphabétique.				●		●		
	Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens.					●	●		
	Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire. Savoir épeler un mot ; connaître l'ordre alphabétique ; savoir classer des mots par ordre alphabétique.							●	
	Dans une définition de dictionnaire, identifier le terme générique. Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot (en particulier quand il y en a plusieurs) ou sa classe, ou son orthographe, ou son niveau de langue.							●	
	Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire.							●	
Sens des mots	Utiliser régulièrement le dictionnaire sous une forme papier ou numérique. Employer avec aisance un dictionnaire.						●	●	●
	S'intéresser au sens des mots : repérer un mot jamais entendu, essayer de comprendre un mot nouveau en contexte, interroger l'enseignant sur le sens des mots. Après l'écoute attentive d'un texte lu, accéder à sa pleine compréhension en interrogeant l'enseignant sur le sens inconnu de mots, d'expressions, de constructions de phrase.			●					
	Préciser dans son contexte le sens d'un mot connu ; le distinguer d'autres sens possibles [la polysémie].			●				●	
	Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré.								●
Champ lexical et associatif	Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex.: <i>jouer, jouer qqch, jouer à, jouer de, jouer sur</i>).								●
	Les actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos) ; les activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions) ; les relations avec les autres : salutations (<i>bonjour, au revoir</i>), courtoisie, excuses (noms, adjectifs, verbes pour PS, ajouter comparatifs et adverbes pour MS et GS).	●	●	●					
	Les récits personnels, le rappel d'histoires entendues : - caractérisation des personnages, - relation entre eux, - localisation, - enchaînement logique et chronologique, - relations spatiales.		●	●					
	L'expression des sentiments ou émotions ressentis personnellement ou prêtés aux autres et aux personnages d'histoires connues.	●							
Registres de langue	Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire. Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, aux sensations, aux jugements. Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits).						●		●
	Identifier les niveaux de langue.						●	●	●
	Donner des synonymes (par exemple, pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite).					●			
Synonymie	Utiliser des synonymes dans les activités d'expression écrite et orale.						●		
	Classer des mots de sens voisin en repérant des variations d'intensité (ex.: <i>bon, délicieux, succulent</i>).								●
Antonymie	Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action (CP) mais aussi pour un nom (CE1).				●	●			
	Utiliser des mots de sens contraires dans les activités d'expression écrite et orale.					●			
Homonymie	Connaître la notion d'homonymie et écrire un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle.						●	●	●

Outil et notions	Compétences exigées des élèves	Progressions par classe								
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Termes génériques	Connaître quelques termes génériques (animaux, fleurs, vêtements...); dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné. Regroupement de mots sous des termes génériques.		●					●	●	●
	Commencer à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, d'animaux, de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex.: noms de fruits). Trouver un ou des noms appartenant à une catégorie donnée (ex.: un nom d'arbre, un nom de commerçant).				●					
	Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat (mots concrets: <i>un pommier est un arbre fruitier</i>).							●		
	Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini.									●
Vocabulaire spécifique	Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires.						●			
Dérivation	Connaître les relations qui concernent à la fois la forme et le sens (familles de mots).						●	●	●	
	Regrouper des mots par familles; trouver un ou des mots d'une famille donnée.					●				
	Construire ou compléter des familles de mots. Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe (et pour le CM2: connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant le lieu et le mouvement). Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe (et pour le CM2: connaître ce sens). Regrouper des mots selon leur radical.						●		●	●
	Connaître et utiliser oralement le vocabulaire concernant la construction des mots (radical, préfixe, suffixe, famille). Utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre. S'appuyer sur sa connaissance des familles de mots pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixes <i>in-, im-, il-</i> ou <i>ir-</i> , suffixe <i>-tion...</i>).							●	●	●
	Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt).									●
Composition	Comprendre des sigles.									●

Source : « Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école primaire »
sous la direction de Micheline Cellier RETZ